

**Modèle de Certificat international d'exemption pour le franc-bord**

**CERTIFICAT INTERNATIONAL D'EXEMPTION  
POUR LE FRANC-BORD**

(Cachet officiel)

(État)

Délivré en vertu des dispositions de la Convention internationale de 1966 sur les lignes de charge, telle que modifiée par le Protocole de 1988 y relatif,

sous l'autorité du Gouvernement

.....  
(nom de l'État)

par .....  
(personne ou organisme autorisé)

**Caractéristiques du navire <sup>1</sup>**

Nom du navire .....

Numéro ou lettres distinctifs .....

Port d'immatriculation .....

Longueur (L) mesurée conformément à l'article 2 8) (en mètres) .....

Numéro OMI <sup>2</sup> .....

**IL EST CERTIFIÉ :**

Que le navire est exempté, en vertu de l'article 6 2)/article 6 4) <sup>3</sup> de la Convention susvisée, de l'application des dispositions de la Convention.

Les dispositions de la Convention dont le navire est exempté en vertu de l'article 6 2) sont les suivantes :

.....  
.....

<sup>1</sup> Les caractéristiques du navire peuvent aussi être présentées horizontalement dans des cases.

<sup>2</sup> Conformément à la résolution A.600(15) intitulée "Système de numéros OMI d'identification des navires", renseignement peut être indiqué à titre facultatif.

<sup>3</sup> Rayer les mention inutiles.